

**BURKINA FASO**  
**SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA (SONABEL)**  
**PROJET DE RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ELECTRIQUES ET**  
**D'ELECTRIFICATION RURALE (PRIELER)**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL**

Date: **15 décembre 2011**  
AOI N°: **002-2011/SONABEL/PRIELER**  
Don FAD N°: **2100 1550 18668**  
Secteur : **Energie**

1. Le présent Appel d'Offres International suit l'avis général de passation de marchés du projet publié sur le site Web de **UNDB** le 18 février 2010.
2. Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu auprès du Fonds Africain de Développement un Don en diverses monnaies d'un montant de 25,15 millions d'Unités de Compte en vue de financer le coût du Projet de Renforcement des Infrastructures Electriques et d'Electrification RURale et se propose d'utiliser une partie de ce Don pour effectuer des paiements autorisés au titre du présent marché. La Banque n'effectuera de paiements qu'à la demande de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) après avoir approuvé lesdits paiements, lesquels seront soumis, à tous égards, aux dispositions de l'Accord de Don. Aucune partie autre que le Gouvernement du Burkina Faso ne peut se prévaloir d'aucun droit stipulé dans l'Accord de Don, ni prétendre détenir une créance sur les fonds provenant du Don.
3. La Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) lance un Appel d'Offres International pour l'exécution en fourniture et pose des travaux de réhabilitation et d'extension des lignes MT/BT et de construction des postes de transformation MT/BT, répartis en **deux (2) lots** sur l'ensemble du territoire du Burkina Faso, comprenant :

**Lot 1 : Electrification de 73 localités**

- faire les levés topographiques, effectuer les calculs mécaniques et établir les profils en long de 955 km de lignes électriques aériennes HTA (dont 256 km en câble Almélec de 148 mm<sup>2</sup>, 166 km en câble Almélec de 75,5 mm<sup>2</sup>, 166 km en câble Almélec de 54,6 mm<sup>2</sup>, 368 km en câble Almélec de 34,4 mm<sup>2</sup>) ;
- fournir et monter le matériel des 955 km de lignes électriques aériennes HTA plus 77 km de réseau 34,4 mm<sup>2</sup> almélec en urbain et dans les villages ;
- fournir et monter le matériel de 191 km de lignes électriques aériennes BT ;
- fournir et monter 185 transformateurs, type sur poteau, triphasés au primaire et au secondaire;
- restructurer une partie du réseau de distribution MT et BT de Niangoloko (passage de la tension de 20kV à 33kV).

**Lot 2 : Electrification de 87 localités**

- faire les levés topographiques, effectuer les calculs mécaniques et établir les profils en long de 680 km de lignes électriques aériennes HTA (dont 29 km en câble Almélec de 148 mm<sup>2</sup>, 315 km en câble Almélec de 54,6 mm<sup>2</sup>, 336 km en câble Almélec de 34,4 mm<sup>2</sup>) en fonction des équipements planifiés. Ces lignes sont conçues en ossature 33 kV;
- fournir et monter le matériel des 680 km de lignes électriques aériennes HTA plus 47 km de réseau 34,4 mm<sup>2</sup> almélec en urbain et dans les villages ;
- fournir et monter le matériel de 187 km de lignes électriques aériennes BT ;
- fournir et monter 147 transformateurs, type sur poteau, triphasés au primaire et au secondaire

- fournir et monter 18 transformateurs, type sur poteau, biphasés 34,5 kV au primaire avec un point neutre et triphasés 0,4 kV au secondaire.

#### **Travaux spécifiques Lot 2:**

- Création d'un point d'injection 34,5 kV biphasé. Le système biphasé est alimenté par les deux câbles de garde isolés et alimentés en 34,5 kV de la ligne de transport à 225 kV.

Le délai d'exécution des travaux est de **vingt-trois (23) mois par lot. Ce délai n'est pas cumulable.**

4. Sont admis à concourir tous les soumissionnaires répondant aux critères d'éligibilité tels que définis dans les Règles et procédures pour l'acquisition des biens et travaux du Groupe de la Banque Africaine de Développement. Le Règlement particulier de l'appel d'offres et les conditions générales des marchés prescrits au Dossier d'appel d'offres sont conformes au Dossier-type d'appel d'offres de la Banque pour l'acquisition d'équipements - marchés de conception, fourniture et montage d'installations.
5. Les soumissionnaires éligibles intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et examiner le dossier d'appel d'offres dans les bureaux du Projet PRIELER à l'adresse suivante :

**Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL)**  
**Secrétariat du Département juridique**  
**55, Avenue de la Nation porte n° 324, Ouagadougou – Burkina Faso**  
**Numéro de téléphone : (+226) 50 30 61 00**  
**Numéro de télécopie : (+226) 50 31 03 40**  
**Adresse électronique : [courrier@sonabel.bf](mailto:courrier@sonabel.bf);**  
**Copie à [saidou.ouiminga@sonabel.bf](mailto:saidou.ouiminga@sonabel.bf)**

6. Un jeu complet de dossier d'appel d'offres peut être acheté par les soumissionnaires intéressés à l'adresse indiquée ci-dessus moyennant le paiement d'un droit non remboursable de **trois cent mille (300 000) FCFA** ou de sa contrevalet dans une monnaie librement convertible.
7. Une visite des sites, non obligatoire, aura lieu les **29 et 30 décembre 2011**. Elle sera précédée d'une réunion d'information, le **27 décembre 2011**, dans la salle de réunion au siège de la SONABEL à **09h30**, heure locale.
8. Toutes les offres rédigées en langue française et valables pour une période de cent vingt (120) jours après l'ouverture des plis, doivent être accompagnées d'une garantie de soumission de :

**Lot 1 : Deux cent soixante-dix millions (270 000 000) de F CFA**  
**Lot 2 : Cent quatre-vingt cinq millions (185 000 000) de F CFA**

ou son équivalent dans une monnaie librement convertible, et remise au Secrétariat du Département juridique au 4<sup>e</sup> étage du siège de la SONABEL au 55, Avenue de la Nation porte n° 324, Ville de Ouagadougou, **avant le 21 février 2012 à 09h00, heure locale.**

9. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture le **21 février 2012 à 09h30 heure locale** dans la salle de réunion au 4<sup>e</sup> étage du siège de la SONABEL à Ouagadougou.